Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_024_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 4 février 2026

L'an deux mil vingt-six, mercredi 4 février à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 27 janvier 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire

Etaient présents : M. Sébille, M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Duranton, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Lecomte Durouil, Mme Legendre, Mme Le Luherne, M. Le Pahun, M. Mouaci, Mme Le Mouël, Mme Maillot, Mme Quintin, M. Quistrebert, Mme Rebout, M. Rouault, M. Stevant, M. Thébaut, M. Valiente.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Groyer à Monsieur Sébille
Madame Guillerme à Monsieur Thébaut
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil

Absents :
Madame Ikram El Adib
Madame Anne-Marie Le Floch

Secrétaire de séance : Monsieur Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de conseillers présents : 27

Absents : 2

Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 30

2026-02-04- N°EJ 024/2026 – TARIFICATION DES SEJOURS ET NUITEES PROPOSES PAR LES SERVICES ENFANCE/JEUNESSE

Madame KERYJAOUEN expose le bordereau suivant

L'Espace Jeunes et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH continuent de diversifier leur offre de séjours pour répondre aux besoins des familles et des jeunes de la commune.

Afin de tenir compte de l'évolution des formats de séjours proposés pour l'année 2026 et d'ajuster l'offre d'activités, il est nécessaire de créer deux nouvelles catégories tarifaires dans la grille des prestations Enfance-Jeunesse.

Ces nouveaux tarifs concernent spécifiquement les prestations suivantes :

- Séjour Espace Jeunes 7 jours
- Camps ALSH 5 jours

Il est proposé de fixer la grille tarifaire de ces nouvelles prestations selon le quotient familial (QF), comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_024_DEL-DE

Tranche QF	QF1 <600	QF2 601-750	QF3 751-900	QF4 901-1000	QF5 1001-1150	QF6 1151-1300	QF7 1301-1500	QF8 1501-1900	QF9 > 1901
Séjour Espace Jeunes 2 jours	84 €	89 €	96 €	103 €	111 €	121 €	131 €	143 €	158 €
Séjour Espace Jeunes 5 jours	133 €	139 €	149 €	162 €	179 €	199 €	221 €	249 €	263 €
Séjour Espace Jeunes 6 jours	160 €	167 €	179 €	194 €	214 €	238 €	266 €	298 €	315 €
Séjour Espace Jeunes 7 jours	178 €	189 €	204 €	221 €	243 €	270 €	298 €	330 €	340 €
Séjour Espace Jeunes 8 jours	203 €	216 €	233 €	253 €	278 €	308 €	340 €	377 €	389 €
Séjour Espace Jeunes 9 jours	244 €	259 €	279 €	303 €	334 €	370 €	407 €	453 €	467 €
Bivouac Sports Santé	26 €	27 €	29 €	32 €	35 €	37 €	40 €	42 €	44 €

Camps ALSH 4 jours avec hébergement	138 €	143 €	149 €	155 €	161 €	170 €	181 €	190 €	200 €
Camps ALSH 5 jours avec hébergement	173 €	177 €	183 €	190 €	195 €	205 €	216 €	227 €	242 €
Camps ALSH 4 jours camping	106 €	110 €	116 €	123 €	128 €	137 €	146 €	156 €	168 €
Camps ALSH 5 jours camping	133 €	139 €	145 €	153 €	159 €	169 €	181 €	197 €	210 €
Camps ALSH 6 jours camping	160 €	167 €	174 €	183 €	191 €	203 €	218 €	236 €	252 €
Nuitée ALSH (tarif unique par nuit)	17 €	17 €	17 €	17 €	17 €	17 €	17 €	17 €	17 €

Les montants appliqués respectent la progressivité basée sur les tranches de quotient familial en vigueur.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE la création des deux nouveaux tarifs présentés ci-dessus pour les séjours organisés par les services enfance/jeunesse à compter de l'année 2026.

PRECISE que ces tarifs seront intégrés à la grille tarifaire générale et pourront être actualisés chaque année.

AUTORISE Monsieur la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 4 février 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE